

Votre interlocuteur :

FSU

Didier Bolmont
Tel : 04.26.83.98.11
dbolmont@grandlyon.com

Objet : Réponse questions diverses lors du CDEN du 26 juin 2025

Nos réf.

Vos réf.

PJ

—
Madame, Monsieur,

Vous avez posé des questions au CDEN du 26 juin 2025, pour lesquelles je vous prie de trouver ci-dessous les réponses apportées.

Concernant la vague de chaleur et canicule :

Avez-vous pu établir un état des lieux des zones fraîches dans la métropole et le département?

En cours de réalisation.

Pouvez vous nous faire un point du plan de rénovation thermique du bâti scolaire public?

Concernant le bâti scolaire :

Sur le mandat 2020-2026, la Métropole de Lyon a établi et déployé une stratégie de rénovation énergétique sur son patrimoine bâti, dont font partie les collèges publics. Les objectifs de cette stratégie sont la diminution des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que l'amélioration des conditions d'usage dont le confort thermique.

Sur le bâti scolaire, les principales actions conduites sont les suivantes :

1. Les raccordements massifs aux réseaux de chauffage urbain (RCU) : la part du chauffage urbain dans le mix énergétique des collèges est passée de 16 % en 2021 à 21 % en 2024. 12 collèges ont été raccordés aux réseaux de chauffage urbain depuis 2021 et 5 collèges sont prévus en 2025. À ce jour 27 collèges sont raccordés au RCU. Outre la diminution des émissions de GES engendrée - les RCU étant alimentés par des sources de chaleur fortement décarbonées -, ces raccordements sont systématiquement accompagnés par une remise à niveau des systèmes de régulation et de pilotage des installations qui engendrent une diminution importante des consommations d'énergie (de l'ordre de 40%).
2. Les restructurations totales des établissements comportent systématiquement un volet de rénovation énergétique. Entre 2021 et 2024, 5 restructurations de collèges ont été livrées (Gabriel Rosset (Lyon 7e), Jean-Jacques Rousseau (Tassin-la-Demi-Lune), Émile

Malfroy (Grigny), Jean de Tournes (Fontaines-sur-Saône) et Alain (Saint-Fons)) ; un sixième a été engagée (Elsa Triolet (Vénissieux)).

3. Les rénovations énergétiques globales des collèges Boris Vian (Saint-Priest) et Frédéric Mistral (Feyzin) seront livrées à la rentrée de septembre 2025. Les économies d'énergie escomptées sont de l'ordre de -50 à -55 %. Le collège de Feyzin sera le premier collège métropolitain doté d'une chaufferie bois.
4. Des marchés d'exploitation et de maintenance avec intérêssements (et pénalités) ont permis d'améliorer la réactivité des prestataires de maintenance et de diminuer les consommations énergétiques de près de 10% en un an. Est escomptée une diminution supplémentaire de 5 % chaque année sur les 4 prochaines années.
5. Le déploiement d'un système de supervision, aujourd'hui sur 40 sites, permet le suivi en temps réel et le pilotage à distance des installations de chauffage et de ventilation par les prestataires de maintenance ; et donc l'amélioration de leur réactivité et du confort des usagers.
6. 39 audits énergétiques ont été réalisées, permettant de cibler et prioriser les besoins en rénovation énergétique, mais également les travaux d'amélioration et de transition à gains énergétiques rapides.

Ainsi, entre 2021 et 2024 et malgré la mise en service de 3 nouveaux établissements (Gisèle Halimi (Lyon 7^{ème}), Simone Veil (Saint-Priest) et Gilbert Chabroux (Villeurbanne)), la consommation énergétique des collèges publics métropolitains a diminué de près de 30% ; leurs émissions de GES de 38,5%.

Ouverture des nouveaux collèges, où en sont les travaux ? Est-ce qu'ils seront prêts pour la rentrée 2025 ?

Sur la Métropole, le nouveau collège Katia Krafft, rue de la République à Vénissieux, ouvrira comme prévu à la rentrée 2025 et accueillera des élèves de Vénissieux et de Saint-Fons. La réception des travaux et la livraison du mobilier intervient en juillet (montant total : 26,3M€).

Où en est-on pour les nouveaux établissements qui devraient ouvrir lors des prochaines années scolaires dans le département et dans la métropole ?

L'ouverture du nouveau collège Marie Marvingt, à Albigny pour le territoire du Val de Saône, est prévue à la rentrée 2027. Les travaux démarreront courant septembre 2025.

Ainsi, sur la Métropole de 2017 à 2027, 7 nouveaux collèges auront été créés. Les projections de baisse de la démographie scolaire sur le territoire, ne conduisent pas pour le moment à envisager d'autres constructions.

Quels sont les travaux prévus (restructuration, etc.) pour l'année 2025- 2026 et pour les années suivantes dans le département et dans la métropole ?

Au collège Elsa Triolet, à Vénissieux, des travaux de restructuration lourde, incluront la création d'une demi-pension en production sur place et une salle d'activités sportives de 350 m², ainsi qu'au plan technique le désamiantage complet, la mise aux normes de l'accessibilité à tous, la performance thermique, le traitement de la cour avec la création d'un îlot de fraîcheur.

Le démarrage du chantier est prévu en septembre 2025 et les travaux seront livrés en 3 phases de 2026 à 2028.

Des réfections techniques ou fonctionnelles ont lieux dans plusieurs collèges dans le cadre d'une enveloppe annuelle d'en moyenne 14 M€.

Combien d'établissements ont des matériaux amiantés dans le département et dans la métropole ? Quel est l'état de ces établissements ? Des travaux sont- ils prévus ?

Dans la Métropole 65 collèges sont susceptibles de contenir des matériaux amiantés et disposent d'un Dossier Technique Amiante mis à jour régulièrement.

Les collèges faisant l'objet d'une restructuration sont complètement désamiantés. Ce sera le cas du collège Triolet

D'autres chantiers de désamiantage sont prévus par tranches annuelles ; C'est le cas de 5 collèges en 2025. La programmation 2026 n'est pas encore définie.

Part variable REP+ (2025 / 2026)

La bonification pour les REP et REP+ est intégrée à la dotation de fonctionnement que les collèges perçoivent entre décembre et janvier chaque année. Sont concernés :

		REP + 2€/élève	REP+ + 3€/élève
Joliot-Curie	Bron	862 €	
Théodore Monod	Bron	1 158 €	
Georges Brassens	Décines-Charpieu	1 246 €	
Lucie Aubrac	Givors	1 034 €	
Gabriel Rosset	Lyon 7 ^{eme}	1 154 €	
Alice Guy	Lyon 8 ^{eme}	974 €	
Henri Longchambon	Lyon 8 ^{eme}		1 866 €
Jean Mermoz	Lyon 8 ^{eme}	590 €	
Victor Grignard	Lyon 8 ^{eme}	1 230 €	
Jean de Verrazane	Lyon 9 ^{eme}	922 €	
Victor Schoëlcher	Lyon 9 ^{eme}		1 503 €
La Clavelière	Oullins - Pierre-Bénite	632 €	
Marcel Pagnol	Oullins - Pierre-Bénite		1 068 €
Maria Casarès	Rillieux-la-Pape		1 665 €
Paul Emile Victor	Rillieux-la-Pape		2 052 €
Alain	Saint Fons		2 244 €
Colette	Saint Priest	1 412 €	
Aimé Césaire	Vaulx-en-Velin		1 812 €
Henri Barbusse	Vaulx-en-Velin		1 830 €
Jacques Duclos	Vaulx-en-Velin		1 497 €
Pierre Valdo	Vaulx-en-Velin		1 881 €
Elsa Triolet	Vénissieux		1 998 €
Honoré de Balzac	Vénissieux	1 500 €	
Jules Michelet	Vénissieux		1 941 €
Louis Aragon	Vénissieux	1 332 €	
Paul Eluard	Vénissieux		2 070 €
Gilbert Chabroux	Villeurbanne	1 326 €	
Jean Jaurès	Villeurbanne	1 068 €	
Lamartine	Villeurbanne		1 578 €
Les Iris	Villeurbanne	974 €	
Simone Lagrange	Villeurbanne		1 437 €
Katia Kraft	Vénissieux		894 €

Pour 2025, les dotations allouées aux établissements privés sous contrat d'association avec l'État, dont les montants seront délibérés en octobre prochain s'élèvent à :

- 5 829 313 € pour la part « matériel »
- 5 913 815 € pour la part « personnel »
- 101 210 € concernent la participation au transports EPS pour l'année scolaire 2023/2024.

Véronique Moreira
Vice-présidente
En charge de l'éducation et des collèges